

MODE OPERATOIRE DE MAINTENANCE

INgenio E6 AB – INgenio E9 AB

INGENIO E6 AB

Extincteur à eau pulvérisée :
13 A / 144 B



INGENIO E9 AB

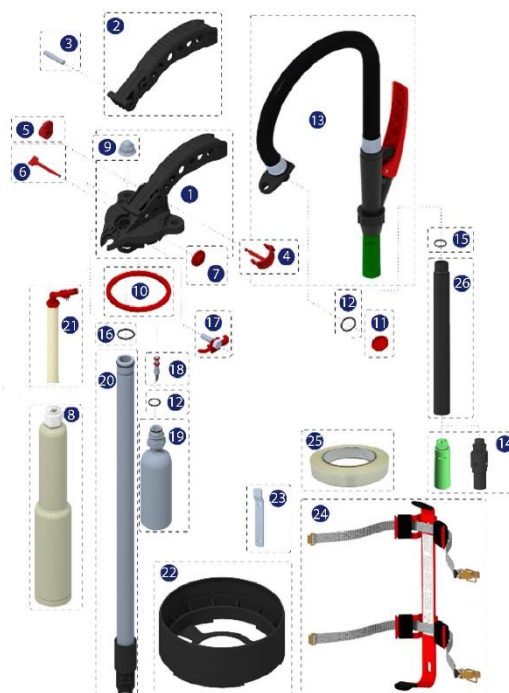
Extincteur à eau pulvérisée :
21 A / 183 B



Date de fabrication : voir impression sur le réservoir

N° de certification NF : EA6 345 1049
5,88 l d'eau, et 0,12 l de ECO
XBOOST

N° de certification NF : EA9 345 1050
8,82 l d'eau, et 0,18 l de ECO
XBOOST



PIECES DETACHEES

1	P14858	KIT TETE
2	P14859	POIGNEE NOIR
3	P14860	GOUPILLE POIGNEE
4	P14861	GOUPILLE DE SECURITE
5	P1SP26	SCELLE INGENIO CHUBB BEIGE 26
5	P1SP27	SCELLE INGENIO CHUBB NOIR 27
5	P1SP28	SCELLE INGENIO CHUBB BLANC 28
5	P1SP29	SCELLE INGENIO CHUBB MARRON 29
5	P1SP30	SCELLE INGENIO CHUBB VERT 30
6	P14867	GOUPILLE TMOIN D'OUVERTURE
7	P14868	SCELLE TMOIN D'OUVERTURE
8 21	P14869	FLACON 120ML ECO XBOOST (E6)
8 21	P14870	FLACON 180ML ECO XBOOST (E9)
9	P14871	ECROU BORGNE M8
10	P14872	JOINT DE TETE
11	P14874	OPERCULE

12	P14873	JOINT TORIQUE 11x1,5 NBR 70
13	P14875	KIT FLEXIBLE E6
13	P14884	KIT FLEXIBLE E9
14	P14876	DIFFUSEUR VENTURI NOIR (E6)
14	P14877	DIFFUSEUR VENTURI VERT (E9)
15	P0J210	JOINT TORIQUE 13 x 2 NBR 72
16	P14878	JOINT TORIQUE 14x1,5 NBR 70
17	P14879	KIT BRIDE TETE
18	P14880	PERCUTEUR
19	P14881	SPARKLET CO2 45 g
20	P14882	TUBE PLONGEUR (E6)
20	P14883	TUBE PLONGEUR (E9)
22	P14885	EMBASE Ø170
23	P14886	SUPPORT MURAL
24	P0J211	ROULEAU ADHESIF
	P0J199	DOSE PROXEL ANTI-ODEUR

ACCESSOIRES EN OPTION

24	P14887	SUPPORT TRANSPORT (E6)
24	P14888	SUPPORT TRANSPORT (E9)

26	P0J242	CANNE
----	--------	-------



Accédez à la dernière version applicable de ce document sur le site internet de Chubb France (<https://chubbfs.com/fr-fr/>) rubrique « Bibliothèque documents » ou en scannant le QR code ci-contre.

SUPPORTS MURAUX

Ces extincteurs sont également certifiés avec les supports muraux ci-dessous.



La vérification des extincteurs nécessite au préalable une connaissance de la norme NF S61-919 et du guide pratique pour la maintenance des extincteurs portatifs, mobiles et fixes.

Ce document précise également les numéros utilisés dans la norme NF S61-919, annexes B, C et D.

Les précisions mentionnées dans cette procédure viennent compléter la norme NF S61-919 et/ou spécifier les particularités de ces modèles d'extincteurs.

La vérification est effectuée par une personne compétente possédant de préférence le CAP d'agent vérificateur d'appareil extincteur.

Les valeurs des performances et les caractéristiques techniques qui ont servi de base à la certification doivent être conservées lors de la maintenance. C'est pourquoi il ne faut utiliser que les agents extincteurs, les agents propulseurs et les pièces de rechange identifiés par la certification.

Cet extincteur est mis sous pression au moment de l'emploi.

Avant toute opération d'ouverture de l'appareil, s'assurer de l'absence de pression (même résiduelle) en actionnant la soufflette, en particulier si le scellé ou la goupille de sécurité sont absents ou si la position de l'indicateur de pression (percuteur) n'est pas correcte.

Après chaque usage, même partiel, l'appareil doit faire l'objet d'un rechargement.

CONSOMMABLES SPECIFIQUES NECESSAIRES

P06466	Graisse à base de silicone	Joints et écrous de tête
P0HDT4	Graisse à base de vaseline	Percuteur

COUPLES DE SERRAGE

Cartouche d'additif (8) sur connecteur (21)	Serrage modéré
Diffuseur (14)	Serrage modéré
Canne (26)	Serrage modéré
Kit flexible (13)	Serrage modéré
Ecrous borgnes (9)	12 +/-1 Nm – Vis M8 – Douille de 13
Kit bride tête (17)	5 +/-3 Nm – Vis M8 – Douille de 13

PERIODICITE DES REMPLACEMENTS PREVENTIFS

Tout élément défaillant (usé, corrodé, endommagé, ...) constaté lors des différentes étapes de la maintenance sera à remplacer.

Scellé goupille de sécurité (5)	A chaque ouverture de l'extincteur
Joint de tête (10)	Tous les 2 ans
Goupille témoin d'ouverture (6)	A chaque ouverture de l'extincteur
Adhésif (21)	Lors du remplacement du flacon additif
Percuteur (18)	Lors de la révision décennale et après chaque percussion
Opércule (11)	Après chaque percussion
Sparklet (19)	Suivant résultats obtenus au point 8
Flacon d'additif (8)	Tous les 5 ans et après chaque percussion
Charge en eau	A chaque changement du flacon d'additif
Dose PROXEL anti-odeur	A chaque renouvellement de la charge en eau

PROCEDURE DE MAINTENANCE ANNUELLE (TABLEAU B.1 DE LA NF S61-919)

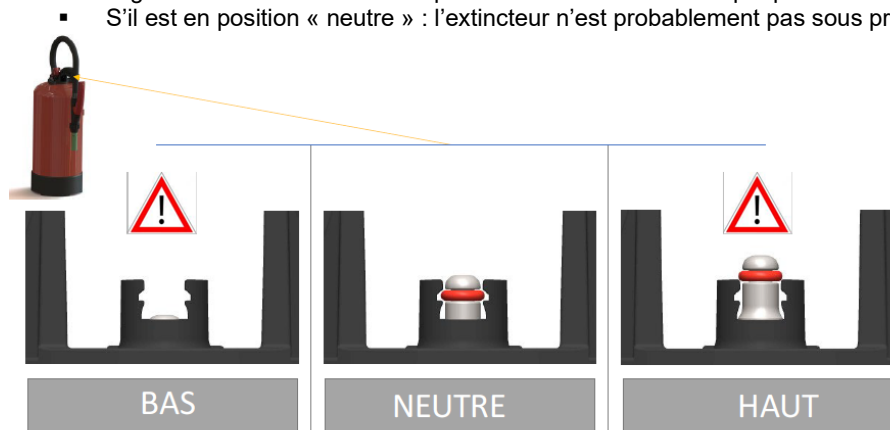
NF S61-919 / Tableau B.1 / N°1 : Contrôler le dispositif de sécurité et les scellés

Contrôler la position du percuteur (18) :

- S'il est en position « haut » ou « bas » : L'extincteur est probablement sous pression ou a été percuté.

Attention, ne jamais ouvrir l'extincteur si celui-ci est sous pression.

Dépressuriser en procédant à une vidange complète de l'appareil en actionnant la gâchette du flexible (Nota : l'agent extincteur doit être récupéré dans un contenant adapté pour le traitement des déchets).
S'il est en position « neutre » : l'extincteur n'est probablement pas sous pression.



La couleur du scellé (5) peut être différente chaque année.

Contrôler la présence de la goupille témoin d'ouverture (6) et de son scellé (7). Si la goupille témoin d'ouverture et/ou son scellé sont manquants, il est possible que l'extincteur ait été ouvert par une personne non-autorisée.

NF S61-919 / Tableau B.1 / N°3 : Examiner l'extérieur de l'extincteur portatif

Mettre au rebut si détérioration.

NF S61-919 / Tableau B.1 / N°5 : Contrôler la lance et la soufflette

Remplacer le tuyau en cas d'anomalie.

NF S61-919 / Tableau B.1 / N°6 : Vérifier les instructions de fonctionnement

Pas de particularité.

NF S61-919 / Tableau B.1 / N°7 : Ouvrir l'extincteur portatif

Pour des raisons de sécurité, respecter l'ordre des étapes ci-dessous :

DEVISSER LE KIT TETE

- 1) Desserrer les écrous borgnes (9) n°2 et n°3. En cas de pression résiduelle, arrêter le dévissage et laisser s'échapper la pression avant de finir de dévisser les écrous.
- 2) Si aucune pression résiduelle n'est constatée, exercer un mouvement de haut en bas de la poignée pour laisser s'échapper une éventuelle pression résiduelle.
- 3) Dévisser l'écrou borgne (9) n°1.



- 4) Retirer la goupille témoin d'ouverture (6) tout en récupérant son scellé témoin d'ouverture (7).
- 5) Oter le kit flexible (13) de la tête.
- 6) Vérifier que l'opercule (11) situé entre la lance et la tête de l'extincteur n'est pas resté dans la tête de l'extincteur.
- 7) Retirer le kit tête (1) du réservoir de l'extincteur.

DEMONTER LE SPARKLET

- 1) Dans une main tenir ensemble le kit tête (1), le sparklet (19), le tube plongeur (20) et le flacon d'additif (8) + (21)
- 2) Dévisser la vis du kit bride tête (17) jusqu'à la position « déverrouillage » afin que la bride soit suffisamment dégagée pour pouvoir ôter les composants.





Attention, le dévissage du kit bride tête va libérer simultanément le sparklet (19), le tube plongeur (20), le flacon d'additif (8). Seul le tube plongeur et le sparklet sont maintenus ensemble par l'adhésif.

- 3) Retirer ensemble le sparklet (19), le tube plongeur (20), le flacon d'additif (8) et son connecteur (21) sans ôter la bande adhésive (La bande adhésive sera à remplacer en cas de détérioration / collage insuffisant).
- 4) Retirer le joint de tête (10).

NF S61-919 / Tableau B.1 / N°8 : Vider l'extincteur portatif

Le flacon d'additif (8) est vissé sur l'adaptateur flacon (21) ; il n'a pas besoin d'être démonté, sauf si le flacon d'additif (8) est à remplacer. La date de péremption du flacon d'additif (8) est indiquée sur son étiquette.

Pour vérifier la quantité d'eau, 2 méthodes :

▪ **Par pesée de l'eau dans un seau :**

1. Se munir d'un seau propre.
2. Etalonner votre peson avec le seau vide.
3. Vidanger le contenu de l'appareil dans le seau.
4. Contrôler que l'eau est propre (sans dépôt) et la remplacer si nécessaire.
5. Peser le seau avec le peson.
6. Vérifier que la quantité d'eau est conforme à la tolérance (-5/+0%) et effectuer un ajustement si nécessaire.
7. Contrôler que le liner de protection est en bon état apparent à l'aide d'une source lumineuse.
8. Remettre l'eau dans le réservoir.

▪ **Par pesée de l'eau dans le réservoir :**

Sur le corps du réservoir est inscrite la masse du réservoir vide avec embase (sans cartouche/tête/flexible). L'inscription est située en dessous de la date de fabrication.

1. Contrôler que l'eau est claire et que le liner de protection est en bon état apparent à l'aide d'une source lumineuse (la vidanger dans un seau en cas de doute).
2. Peser l'extincteur à l'aide du peson en le fixant sur le pontet du réservoir.
3. Déduire la masse d'eau présente en soustrayant la mesure à la masse inscrite sur le réservoir.
4. Vérifier que la quantité d'eau est conforme à la tolérance (-5/+0%) et effectuer un ajustement en eau si nécessaire.

Tolérance mini/maxi de la charge en eau	Charge en eau mini	Charge en eau maxi
INgenio E6 AB	5,70 l/kg	5,88 l/kg
INgenio E9 AB	8,55 l/kg	8,82 l/kg

NF S61-919 / Tableau B.1 / N°10 : Vérifier le bon fonctionnement et l'aptitude à l'emploi de tous les éléments

KIT FLEXIBLE

1. Retirer l'opercule (11) du kit flexible (13).
2. Vérifier que le kit flexible (13) ne présente ni détérioration, ni craquelure.
3. Vérifier le bon état des sertissages des éléments du kit flexible (13).
4. Vérifier l'état du joint torique (12) du flexible.
5. Faire passer de l'air dans le flexible (13) sans appuyer sur la gâchette : l'air ne doit pas sortir du diffuseur.
6. Faire passer l'air dans le flexible (13) en appuyant sur la gâchette : l'air doit sortir du diffuseur.
7. Si présent, dévisser la canne (26), contrôler l'état de son joint torique (15) et remonter la canne (26) équipé de son joint (15) : serrage manuel modéré.
8. Graisser l'opercule (11) ainsi que le joint torique (12).
9. Démontez le diffuseur (14), le contrôler ainsi que l'état de son joint torique (15) et remonter le diffuseur (14) équipé de son joint (15). Réparer ou remplacer si nécessaire les éléments défectueux.

TUBE PLONGEUR

1. Vérifier que le tube plongeur (19) et son filtre sont bien solidarisés.
2. Vérifier visuellement que le filtre est propre et qu'il n'est pas obstrué.
3. Vérifier visuellement que le tube plongeur n'est pas obstrué et particulièrement que l'orifice « tube plongeur (19) vers kit flexible (13) » du kit tête (1) n'est pas bouché. Réparer ou remplacer si nécessaire les éléments défectueux.

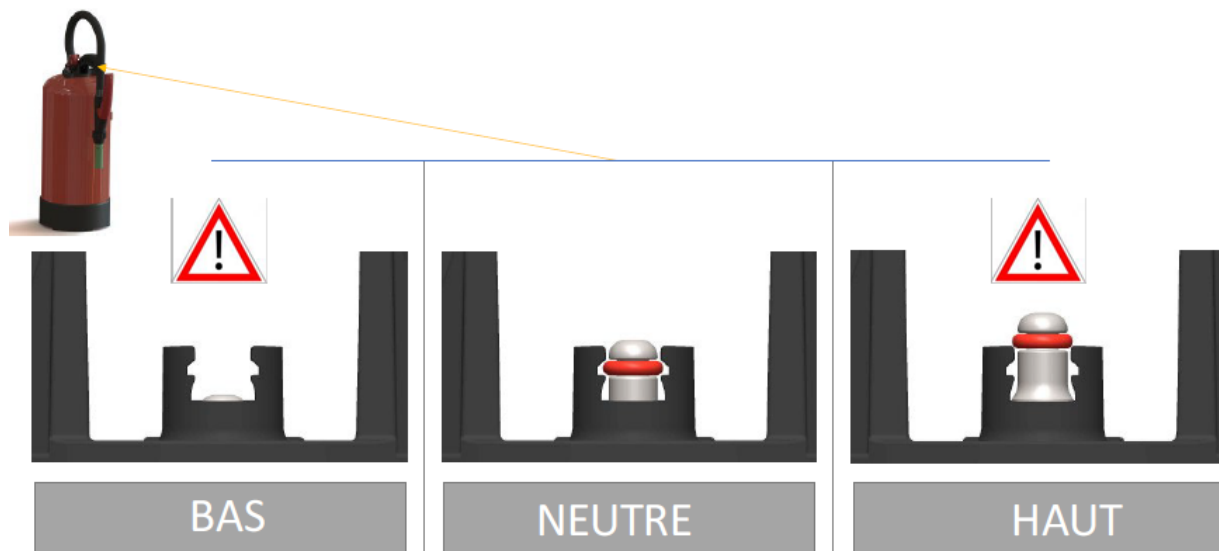
GOUPILLE DE SECURITE ET POIGNEE

1. Retirer la goupille de sécurité (4).
2. Appuyer sur la poignée (2) et vérifier que le percuteur (18) atteigne la position « BAS ».
3. Réinsérer la goupille de sécurité (4) avec un nouveau scellé (5). Réparer ou remplacer si nécessaire les éléments défectueux.

KIT PERCUTEUR

1. Oter le percuteur (18) vérifier son état et l'état de ses 2 joints.
2. Nettoyer et graisser légèrement les joints du kit percuteur (18).
3. Le remonter dans la tête en position « NEUTRE ». Réparer ou remplacer si nécessaire les éléments défectueux.





Attention : Il est important de s'assurer que le percuteur est dans la position « NEUTRE ».

NF S61-919 / Tableau B.1 / N°12 : Examiner la cartouche de gaz

1. Vérifier l'état du joint (12) et du sparklet (18), effectué le remplacement si nécessaire.
2. Vérifier la date de fabrication du sparklet (18). La date de fabrication ne doit pas avoir plus de 10 ans.
3. Graisser l'embout du sparklet (18) et son joint (12).
4. Peser la cartouche de gaz et comparer sa masse, si perte supérieur ou égale à 10%, effectuer un remplacement.

NF S61-919 / Tableau B.1 / N°13 : Vérifier les joints, les rondelles et la membrane de la lance

1. Vérifier l'état de l'opercule (11) et le remplacer.
2. Graisser l'opercule (11).

NF S61-919 / Tableau B.1 / N°14 : Examiner l'intérieur du corps de l'extincteur portatif

Diamètre de l'ouverture de la cuve pour le miroir = 62 mm.

Utiliser une source lumineuse pour examiner l'intérieur du corps.

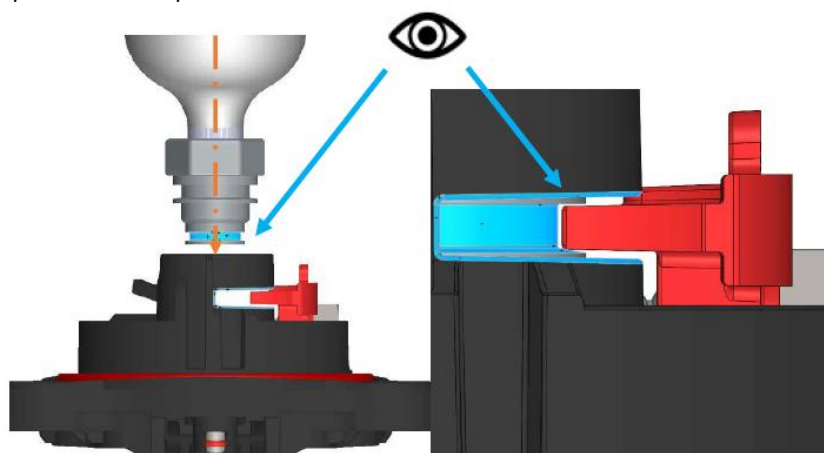
NF S61-919 / Tableau B.1 / N°16 : Remplir à nouveau l'extincteur portatif

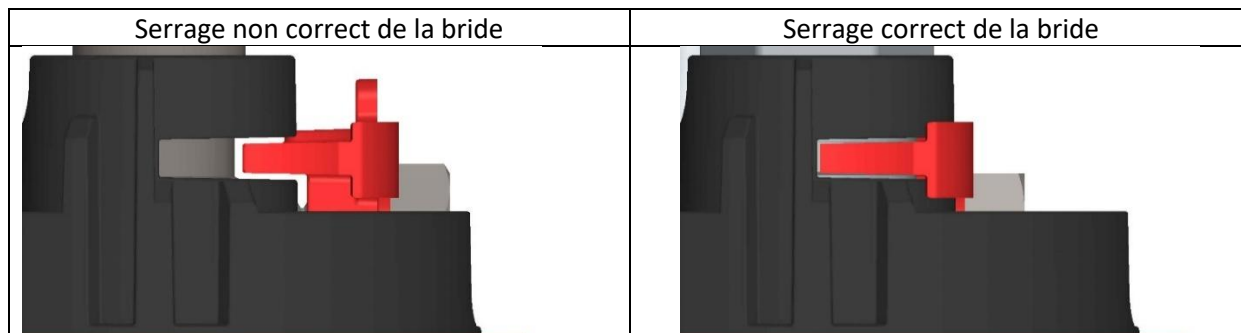
Pas de particularité.

NF S61-919 / Tableau B.1 / N°17 : Remonter l'extincteur portatif

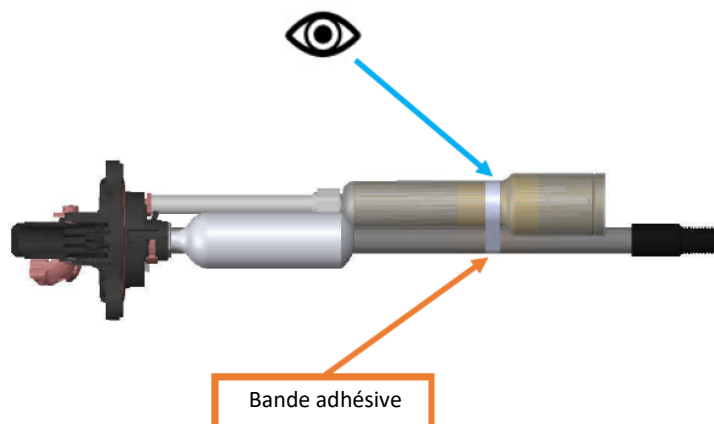
SPARKLET, TUBE PLONGEUR, FLACON ADDITIF ET ADAPTATEUR FLACON

1. Insérer le tube plongeur (19), le sparklet (18) et l'adaptateur flacon (21) avec le flacon d'additif (8) dans la tête (1).
2. Visser la vis du kit bride tête (17) jusqu'à ce que sa bride soit complètement insérée dans son logement (jusqu'au fond de la gorge) jusqu'à résistance.
3. Vérifier de chaque côté le bon positionnement du kit bride tête.



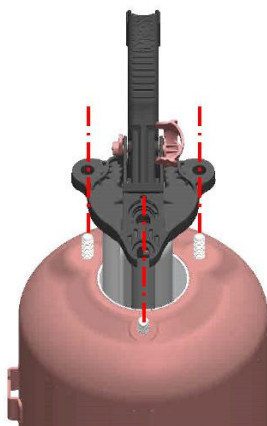


- Confirmer la bonne fixation du tube plongeur, de la cartouche d'additif et de l'adaptateur flacon et du sparklet en tirant dessus.
- Si nécessaire, remplacer la bande adhésive qui solidarise la cartouche d'additif au tube plongeur comme illustré ci-dessous. Couper 1 bande de 40 cm du rouleau adhésif (21) et solidariser le tube plongeur (19) et le flacon d'additif (8) ensemble.

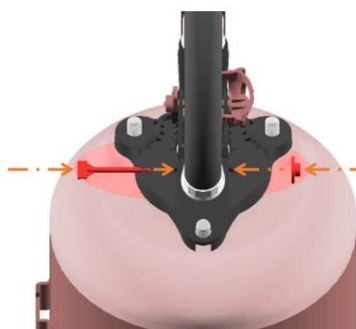


REMONTAGE DU KIT TETE SUR LE RESERVOIR

- Nettoyer le corps du réservoir et les 3 tiges filetées avec un chiffon.
- Contrôler le bon état du réservoir et des tiges filetées.
- Graisser les tiges filetées.
- Remplacer le joint de tête (10) si nécessaire. Il ne doit pas présenter de signes de déformation, de craquelures et de traces d'usure.
- Insérer l'ensemble tête sur les 3 tiges filetées.
- Positionner le kit flexible (13) muni de son opercule (11) sur la tête.

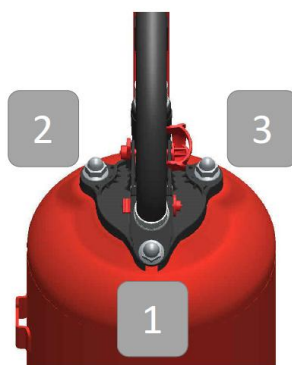


- Insérer la goupille témoin d'ouverture (6) dans son logement et le scellé (7) sur la goupille témoin d'ouverture (6).



- Engager manuellement les 3 écrous borgnes (9) sur les tiges filetées jusqu'à contact avec la tête.

9. Finir de visser les 3 écrous avec un couple de serrage de 12+/-1 Nm en commençant par les écrous n°2 et n°3 et en finissant par l'écrou n°1.



NF S61-919 / Tableau B.1 / N°18 : Remplir l'étiquette de maintenance

V = Vérifié.

Q = Maintenance additionnelle approfondie.

D = Révision décennale.

R = Rechargé.

P = Dose Proxel anti-odeur.

Mois et année. Code du collaborateur. Historique de maintenance = 5 ans.

PROCEDURE DE MAINTENANCE ADDITIONNELLE APPROFONDIE (A 5, 10 ET 15 ANS) / (TABLEAU C.1 DE LA NF S61-919)

NF S61-919 / Tableau C.1 / N°2 : Les procédures du tableau B.1 sont réalisées en même temps que celles du présent tableau

Se reporter aux instructions du tableau B.1 ci-dessus.

NF S61-919 / Tableau C.1 / N°3 : Vidanger tous les extincteurs portatifs à l'exception des modèles au halon et au CO2

Pas de particularité

NF S61-919 / Tableau C.1 / N°4 : Examiner l'agent extincteur

Remplacer le flacon additif (8).

NF S61-919 / Tableau C.1 / N°5 : Examiner en détails : Les capuchons et les vannes, les indicateurs, la lance et la soufflette, afin de vérifier l'absence de corrosion, détérioration, enfoncements, déformation, décoloration et stries

Pas de particularité.

NF S61-919 / Tableau C.1 / N°6 : Examiner en détails l'intérieur du corps en utilisant une source lumineuse et un miroir afin de vérifier l'absence de corrosion, bosses, éraflures, stries ou détérioration du revêtement

En cas de doute sur les soudures, l'extincteur sera déclaré inutilisable.

NF S61-919 / Tableau C.1 / N°7 : Examiner et vérifier : le bon état des filetages ; l'absence de déformation ; le bon état du revêtement éventuel des fermetures

Pas de particularité.

NF S61-919 / Tableau C.1 / N°8 : Remettre en état de marche. Recharger et remonter l'extincteur portatif conformément aux instructions du fabricant

Pas de particularité.

NF S61-919 / Tableau C.1 / N°9 : Fixer un nouveau scellé de sécurité et remplir l'étiquette de maintenance

Se reporter aux instructions du tableau B.1 ci-dessus.

PROCEDURE DE REVISION (A 10 ANS)

NF S61-919 / Tableau D.1 / N°1 : Les procédures des tableaux B.1 et C.1 sont réalisées avec celles de ce tableau

Pas de particularité.

NF S61-919 / Tableau D.1 / N°2 : Démonter complètement les éléments de l'extincteur portatif, mettre au rebut tous ceux qui sont endommagés et les remplacer par des nouveaux

Pas de particularité.

NF S61-919 / Tableau D.1 / N°3 : Soumettre le corps à un essai de pression conformément aux prescriptions du fabricant sans dépasser la pression d'essai initial

NF S61-919 / Tableau D.1 / N°4) : Soumettre la tête à un essai de pression conformément aux prescriptions du fabricant, ainsi que la lance si elle est munie d'un dispositif d'arrêt

Oter le flacon additif et remplacer son volume par de l'eau claire en respectant la charge totale - remonter la tête - percuter l'extincteur - observer l'extincteur pendant 1 minute minimum - vidanger.

NF S61-919 / Tableau D.1 / N°5 : Remplacer le dispositif de sécurité ou vérifier sa conformité aux instructions du fabricant

NF S61-919 / Tableau D.1 / N°6 : Recharger et remonter l'extincteur portatif et renseigner l'étiquette de maintenance

Se reporter aux instructions du tableau B.1 ci-dessus.

TRAITEMENT ANTI-ODEUR LORS DE LA MAINTENANCE DES EXTINCTEURS A EAU ET ADDITIF EN FLACON



L'eau dans les extincteurs peut, dans certains cas, dégager une odeur désagréable pour le technicien et les clients à proximité lors des opérations de maintenance. Testé et sélectionné un produit de type biocide permettant de supprimer la cause de ces odeurs.

Le produit est conditionné en flacon de 5ml (929225). Il agira sur les causes des odeurs pour les neutraliser lors de la prochaine vérification. La neutralisation des odeurs n'est pas immédiate.

Mise en œuvre du produit :

1/ Vidanger et rincer le réservoir.

2/ Verser **qu'une seule** dose dans l'eau de l'extincteur 6l ou 9l.

Mesures de protection :

Ne pas diriger vers les yeux et ne pas mettre en contact avec la peau

Port des EPI spécifiques requis.

En cas de flacons présentant des fuites, des gants pour le risque chimique doivent être portés.

Les flacons vides doivent être jetés dans des bacs à déchet adaptés.



Ces extincteurs sont dès leur fabrication, traités avec un produit anti-odeur. Pour identifier les extincteurs déjà traités anti-odeur, une lettre « P » suit la date de fabrication.

Ne pas rajouter une dose anti-odeur dans un extincteur déjà traité sans l'avoir vidangé et rincé au préalable.



La jurisprudence considère que les produits en fin d'exploitation et non destinés à l'abandon qui n'ont pas été traités en vue de la régénération ou du recyclage, doivent être traités comme des déchets.

Chubb France - Campus Saint Christophe - 10 avenue de l'Entreprise – 95863 CERGY CEDEX